

Dimanche, à Forest-en- Cambrésis : la 25e brocante

mercredi 10.09.2008 - La Voix du Nord



À Forest, toute l'équipe d'organisation est prête à accueillir les exposants et les visiteurs dimanche.

CHINER

Dimanche, à Forest-en-Cambrésis, la grande brocante est reconduite pour la 25e année. Elle est ouverte aux professionnels et amateurs.

En 2007, le nombre d'exposants dépassait les 500. Cette année, les réservations ont été prises par ordre d'arrivée et tout emplacement non occupé à 9 heures sera remis à disposition des organisateurs. Aucun remboursement n'interviendra.

Chaque exposant amateur ou professionnel devra respecter la législation en vigueur concernant la vente d'objets usagers ainsi que la réglementation relative à l'hygiène des aliments (arrêté ministériel du 9 mai 1955).

La vente des animaux vivants est donc interdite. Il est également interdit de s'installer sans autorisation, en particulier sur la voie publique. Les contrevenants seront verbalisés et priés de quitter les lieux.

Les brocanteurs installés sans autorisation sur un emplacement libre, paieront un droit de place correspondant au double du prix d'une inscription.